



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 5 décembre 2024

N° d'affaire : 2020.KAIO.134

Loi sur la sécurité de l'information et la cybersécurité (LSIC)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Les modifications de la Loi sur la sécurité de l'information et la cybersécurité (LSIC) sont adoptées en première lecture.

Berne, le 5 décembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général